

A deux heures de l'après-midi, il faisait enlever par une voiture d'artillerie ce lot de bois.

En sorte qu'il n'y eut pas de chargement et non à un déchargement, opération qui ne regardait l'Ami du Peuple ni personne à aucun titre.

Elle voilà le vulgaire incident que l'Ami du Peuple n'a pas hésité à transformer en une grosse affaire politico-religieuse, avec une mauvaise foi évidente et une rage dénonciatrice qui dépasse de cent coudées celle de Selgnois lui-même.

C'était bien le cas vraiment de mettre en cause si grossièrement un colonel et trois généraux !

On nous assure que l'Écho du Nord s'est empressé de reproduire l'article; d'autres feuilles républicaines auront fait de même.

Nous sommes curieux de voir comment l'Ami du Peuple s'y prendra, ce soir, pour réparer la lourde bévue qu'il a commise en voulant se montrer odieux, alors qu'il s'est avant tout couvert de ridicule.

En attendant, cette agression inqualifiable a produit, dans Douai, tant dans l'élément militaire que dans l'élément civil, une émotion qui n'est pas près de se calmer.

— BOULOGNE. — Nous n'avions pas encore parlé, dit la Colonne, bien qu'en ayant connaissance, d'une tentative d'incendie qui aurait eu lieu au Petit-Séminaire de la rue Maquètre. Mais, comme ce fait est tombé dans le domaine public, nous croyons devoir le présenter en deux mots sous son véritable jour.

Dimanche 21, vers sept heures du matin, un professeur aperçut une flamme dans le laboratoire de chimie qui fait face à la rue au rez-de-chaussée.

Il s'y précipita et trouva une table en feu. Un bec de gaz adapté à un tuyau en caoutchouc laissait échapper une flamme assez intense. Le feu s'était communiqué au plancher, et les boiseries commençaient à être atteintes; quelques instants plus tard, l'inflammation des produits chimiques aurait pu amener une formidable détonation.

Quelques jours auparavant, les clés, dirigées par une main criminelle, donnaient passage au gaz qui remplissait les dortoirs.

Quel est l'auteur de cette tentative? L'enquête nous le dira peut-être.

— BOULOGNE. — Vendredi, vers cinq heures du soir, on a arrêté à Boulogne-sur-Mer, à bord du bateau numéro 928, accosté au quai de l'Est, un matelot qui avait frappé le patron dudit navire et son fils.

Ce marin, nommé François Devin, âgé de 20 ans, étant sous la puissance de la boisson, s'est pris de querelle avec son patron M. Delpeyre qu'il a frappé à coups de poing et mordu avec rage à la main droite.

Puis tournant sa fureur infernale contre Delpeyre fils, intervenu pour dégager son père, il le mordit également, et le frappa de deux coups de couteau : un à la tête, qui traversa la casquette, et le second à l'omoplate gauche. Ce dernier perfora la vareuse mais sans atteindre la peau.

Les deux coups du victime a été frappé, ne mettent donc pas ses jours en danger comme on l'a dit; on est, au contraire, fort heureusement rassuré sur son sort.

— CORRIÈRE. — Jeudi dans l'après-midi, le jeune Oscar Leclercq, âgé de onze ans, fut attiré près du moulin de M. Groulons par un combat de coqs. Le malheureux enfant, tout au spectacle qu'il avait sous les yeux, s'approcha trop près du moulin qui tournait à l'arrêt. Il fut atteint derrière la tête et projeté au loin par l'une des ailes. On l'a relevé sans connaissance, perdant du sang par l'oreille. On craint sérieusement pour sa vie.

— COUSLIEUX. — Par suite d'une grève qui vient de se déclarer parmi les ouvriers marbriers d'Alsace, les chantiers de ce centre sont vides et fermés.

L'attitude des grévistes, qui sont au nombre de 7 à 800, est très calme, et ils restent tout chez eux.

Le 16 mars, les patrons ont fait offre d'une augmentation de 12 0/0 sur les salaires journaliers.

Mais les ouvriers ont rejeté cette offre et ont présenté un tarif basé sur les salaires du mois de septembre dernier.

La grève ne s'est pas étendue aux communes de Boussignies, Hestrud, Jeumont, Bersillies, où l'on travaille le marbre, et l'on espère qu'un arrangement interviendra bientôt.

— DUNKERQUE. — La ville de Dunkerque organise, les 27, 28 et 29 juin de grandes fêtes internationales, à l'occasion de la kermesse.

Il y aura un grand festival de musique et un concours pour les compagnies de sapeurs-pompiers de la France et de l'étranger. Ce concours consistera en manœuvres de pompes et d'appareils de sauvetage et à un tir à la cible. Pour les manœuvres il sera décerné des médailles d'or et de vermeil et le tir à la cible des prix d'une valeur totale de 2.200.

A cette époque aura également lieu l'exposition horticoles organisée au Kursaal par la société Dunkerquoise pour l'encouragement des ettes, des sciences et des arts.

— LA PLUS GRANDE MAREE DE L'ANNÉE AURA LIEU LE 26 MARS.

Les amateurs de cet imposant spectacle pourront se rendre sur les côtes les 26, 27, 28 et 29 mars, pendant lesquels le flot gâchera toute son intensité.

— PAS-DE-CALAIS. — Arras, 17 mars. — Nous apprenons que M. Joire, aéronaute, qui a fait l'an dernier de si brillantes ascensions dans nos contrées et directeur de la Société d'expériences aérostatiques, va entreprendre, avec un de ses collègues, la traversée de la Manche en ballon. Cette expérience aura lieu en présence d'une commission.

— AVESNES. — Les enfants ont l'habitude dans les villages d'aller jouer dans les cimetières.

Le premier lot est d'une importance de 300,000 francs, et le deuxième lot de 165,000 francs.

État-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 20 MARS. — Joseph Declercq, rue de la Limite, cour Laidus, 8. — Alexandre Dubois, rue de la maison Parent.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 20 MARS. — Isidore Desjardins, 66 ans, donique R., mort de l'Alouette, 26. — Joseph Lambillain, 1 an, rue de Landoy, cour Dufour, 13. — Marie Desprel, 88 ans, sans profession, Grande-Rue, 27. — Louis Secquet, 2 mois, rue des Anges, cour Delfortrie, 4. — Alexandre Vandendaele, 7 mois, rue de Rohan, 20. — Auguste Deryvere, 2 jours, rue de la Barbe d'Or, cour Serpentin, 4. — Clara Grouillon, 11 mois, rue Bayart, 27.

État-Civil de Tourcoing DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 19 MARS. — Henri Deloy, 61 ans, 2 mois et 19 jours, rue Masurel. — Virginie Seynaeve, 77 ans et 11 mois, veuve de Joseph Pieters, à l'Épinière. — Marie Duquesne, 10 ans et 11 jours, rue Ste Germaine. — Scraphine Tailleur, 45 ans et 4 mois, épouse de Guillaume Lahousse, rue de la Croix-Rouge.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 19 MARS. — Les amis et connaissances de la famille REQUILLART-BULTEAU, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, de M. REQUILLART, décédé à Roubaix, le 18 mars 1880, à l'âge de 33 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la MESSE DE CONVOI, qui sera célébrée le dimanche 21 courant, à 8 heures; aux VIGILES, qui seront chantées le même jour, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Grand-Chemin, 94.

Les amis et connaissances de la famille DEBOINE-DUBOIS, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Philippe-Désiré DEBOINE, contrôleur, décédé à Roubaix, le 21 mars 1880, à l'âge de 47 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au CONVOI et à la MESSE SOLENNELLE, qui auront lieu le lundi 22, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Clief, 11, maison Bayart-Cuvellier.

Les amis et connaissances de la famille LECHEF, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Madame veuve LECHEF, née MARIE-LOUISE DESPRETS, décédée à Roubaix, le 19 mars 1880, dans sa 85ème année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au CONVOI et à la MESSE SOLENNELLE, qui auront lieu le lundi 22, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, 117.

UN OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église Notre-Dame, à Tourcoing, le mardi 23 mars 1880, à 8 heures 1/2 pour le repos de l'âme de Madame JULIE-STEPHANIE CATTÉAU, veuve de Monsieur FRANÇOIS LESTIENNE, décédée à Tourcoing, le 20 mars 1879, à l'âge de 68 ans et 10 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les membres du Cercle Ozanam, feront célébrer un OBIT, le lundi 22, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur ALPHONSE FLORIN, leur confrère, décédé à Roubaix, le 3 mars 1880, à l'âge de 24 ans et 2 mois. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les membres du Cercle Ozanam, feront célébrer un OBIT, le lundi 22, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur ALPHONSE FLORIN, leur confrère, décédé à Roubaix, le 3 mars 1880, à l'âge de 24 ans et 2 mois. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les membres du Cercle Ozanam, feront célébrer un OBIT, le lundi 22, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur ALPHONSE FLORIN, leur confrère, décédé à Roubaix, le 3 mars 1880, à l'âge de 24 ans et 2 mois. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les membres du Cercle Ozanam, feront célébrer un OBIT, le lundi 22, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur ALPHONSE FLORIN, leur confrère, décédé à Roubaix, le 3 mars 1880, à l'âge de 24 ans et 2 mois. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les membres du Cercle Ozanam, feront célébrer un OBIT, le lundi 22, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur ALPHONSE FLORIN, leur confrère, décédé à Roubaix, le 3 mars 1880, à l'âge de 24 ans et 2 mois. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les membres du Cercle Ozanam, feront célébrer un OBIT, le lundi 22, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur ALPHONSE FLORIN, leur confrère, décédé à Roubaix, le 3 mars 1880, à l'âge de 24 ans et 2 mois. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les membres du Cercle Ozanam, feront célébrer un OBIT, le lundi 22, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur ALPHONSE FLORIN, leur confrère, décédé à Roubaix, le 3 mars 1880, à l'âge de 24 ans et 2 mois. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les membres du Cercle Ozanam, feront célébrer un OBIT, le lundi 22, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur ALPHONSE FLORIN, leur confrère, décédé à Roubaix, le 3 mars 1880, à l'âge de 24 ans et 2 mois. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les membres du Cercle Ozanam, feront célébrer un OBIT, le lundi 22, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur ALPHONSE FLORIN, leur confrère, décédé à Roubaix, le 3 mars 1880, à l'âge de 24 ans et 2 mois. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les membres du Cercle Ozanam, feront célébrer un OBIT, le lundi 22, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur ALPHONSE FLORIN, leur confrère, décédé à Roubaix, le 3 mars 1880, à l'âge de 24 ans et 2 mois. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les membres du Cercle Ozanam, feront célébrer un OBIT, le lundi 22, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur ALPHONSE FLORIN, leur confrère, décédé à Roubaix, le 3 mars 1880, à l'âge de 24 ans et 2 mois. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les membres du Cercle Ozanam, feront célébrer un OBIT, le lundi 22, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur ALPHONSE FLORIN, leur confrère, décédé à Roubaix, le 3 mars 1880, à l'âge de 24 ans et 2 mois. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les membres du Cercle Ozanam, feront célébrer un OBIT, le lundi 22, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur ALPHONSE FLORIN, leur confrère, décédé à Roubaix, le 3 mars 1880, à l'âge de 24 ans et 2 mois. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les membres du Cercle Ozanam, feront célébrer un OBIT, le lundi 22, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur ALPHONSE FLORIN, leur confrère, décédé à Roubaix, le 3 mars 1880, à l'âge de 24 ans et 2 mois. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les membres du Cercle Ozanam, feront célébrer un OBIT, le lundi 22, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur ALPHONSE FLORIN, leur confrère, décédé à Roubaix, le 3 mars 1880, à l'âge de 24 ans et 2 mois. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les membres du Cercle Ozanam, feront célébrer un OBIT, le lundi 22, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur ALPHONSE FLORIN, leur confrère, décédé à Roubaix, le 3 mars 1880, à l'âge de 24 ans et 2 mois. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les membres du Cercle Ozanam, feront célébrer un OBIT, le lundi 22, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur ALPHONSE FLORIN, leur confrère, décédé à Roubaix, le 3 mars 1880, à l'âge de 24 ans et 2 mois. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les membres du Cercle Ozanam, feront célébrer un OBIT, le lundi 22, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur ALPHONSE FLORIN, leur confrère, décédé à Roubaix, le 3 mars 1880, à l'âge de 24 ans et 2 mois. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les membres du Cercle Ozanam, feront célébrer un OBIT, le lundi 22, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur ALPHONSE FLORIN, leur confrère, décédé à Roubaix, le 3 mars 1880, à l'âge de 24 ans et 2 mois. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les membres du Cercle Ozanam, feront célébrer un OBIT, le lundi 22, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur ALPHONSE FLORIN, leur confrère, décédé à Roubaix, le 3 mars 1880, à l'âge de 24 ans et 2 mois. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les membres du Cercle Ozanam, feront célébrer un OBIT, le lundi 22, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur ALPHONSE FLORIN, leur confrère, décédé à Roubaix, le 3 mars 1880, à l'âge de 24 ans et 2 mois. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les membres du Cercle Ozanam, feront célébrer un OBIT, le lundi 22, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur ALPHONSE FLORIN, leur confrère, décédé à Roubaix, le 3 mars 1880, à l'âge de 24 ans et 2 mois. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les membres du Cercle Ozanam, feront célébrer un OBIT, le lundi 22, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur ALPHONSE FLORIN, leur confrère, décédé à Roubaix, le 3 mars 1880, à l'âge de 24 ans et 2 mois. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les efforts des mineurs, le charbon a été atteint par l'incendie, qui a pris des proportions défiant toute puissance humaine.

Les hommes ont tous été obligés de quitter les travaux, et l'un d'eux a péri en essayant de s'échapper. Les gaz accumulés dans les vastes galeries ont fait explosion, détruisant de fond en comble tous les ouvrages. Enfin, on est parvenu maintenant à boucher hermétiquement les ouvertures des puits. Les pertes sont incalculables par leur énormité. Mille hommes se trouvent actuellement sans ouvrage.

M. R., marchand de bestiaux, revenait avant-hier du marché de la Villette, en compagnie de son chien.

En chemin, il fut arrêté un certain temps chez un ami, avenue de Saint-Ouen, puis il se remit en route. Arrivé à la hauteur du pont du chemin de fer de l'Ouest, boulevard d'Anvers, il fut accosté par trois individus dont l'un lui demanda s'il n'avait pas un cigare à lui donner. M. R., précipita sa marche, mais les trois hommes le rejoignirent, se jetèrent sur lui et le terrassèrent. Ils avaient compté sans l'intervention du compagnon de leur victime un superbe chasseur de chiens de bergers.

L'animal mordit si cruellement aux mollets les agresseurs qu'ils durent lâcher prise. Cette diversion permit à M. R. de tirer son revolver de sa poche et d'en décharger deux coups en l'air. Une voiture arriva au même instant. Les malfaiteurs prirent la fuite, et M. R., rejoignant la voiture dans laquelle il monta, put rentrer chez lui, sans autre aventure, avec son sauveur. Il en a été quitte pour quelques contusions de peu de gravité.

— CONSÉQUENCES HORRIBLES DE L'YVOGNERIE. — Un journal russe, le *Herald de Saint-Petersbourg*, reçoit de Samara l'affreux récit que voici. Un jeune homme, qui est la femme d'un habile ouvrier, du nom de Schmid, était en couches, tandis que son mari, était devenu un fiévreux ivrogne et qui, depuis trois semaines, dépensait son argent uniquement en boisson, se trouvait absent de la maison.

Deux jours après la délivrance de sa femme, Schmid, ivre comme toujours, regagna sa demeure en titubant vers midi et se mit à crier, à jurer et à menacer sa femme, qui se précipita vers la porte et se précipita dans la rue. Schmid, qui était entré dans la chambre où son fils était né, tandis qu'il dépensait ses gages à boire.

La femme de Schmid ne fit aucune réponse aux menaces brutales de son mari. Elle se leva silencieusement de son grabat, pâle et émaciée, et ce spectre de femme se traîna avec peine à travers la chambre, ouvrit une armoire, en retira un grand plat qui était reporté près du grabat, et plaçant le cadavre de son enfant sur le plat, elle se précipita vers la porte et se précipita dans la rue.

On se précipita à la recherche de son mari et on ne prononça que les simples mots terribles paroles : « Il n'y a pas autre chose à manger dans la maison ! »

Schmid resta comme pétrifié et regardait d'un air hagard son enfant mort. Quelques instants après entra un voisin qui lui parla, mais il n'en obtint ni un mot ni un signe. On s'aperçut bientôt qu'il avait complètement perdu la raison, et il fut conduit à l'asile des aliénés de Samara, où on désespère de sa guérison.

— Que de fois, au lendemain de catastrophes comme celle de Levallois-Perret, ne s'est-on pas demandé pourquoi il n'existerait pas, pour les risques d'accident en ville, les assurances, les assurances, les compagnies d'assurances sérieuses, semblables à celles qui couvrent les risques d'incendie, ou de sinistres maritimes. Aussi est-ce avec un véritable soulagement, qu'on apprendra qu'un syndicat puissant de propriétaires de maisons, de bureaux, de magasins de premier rang, s'est formé pour créer, au capital de dix millions, la Compagnie Le Secours, assurances à primes fixes pour tous les risques d'accidents.

Parmi les innovations de la Compagnie Le Secours, à comprendre dans son large programme, il en est une que nous devons indiquer dès à présent. Moyennant une prime de soixante-quinze francs, une fois versée par l'assuré, Le Secours, paie aux héritiers de la victime d'un accident de chemin de fer, une somme fixe de vingt-cinq mille francs, et, en outre, leur relève aucun de leurs droits à une indemnité à réclamer au chemin de fer. Une telle opération ne peut manquer d'obtenir le plus grand succès, et la Compagnie Le Secours, en rendant au public les services qui lui en attend, arrive promptement et sûrement à une prospérité comparable à celle des grandes Compagnies d'assurances contre l'incendie. 21110

— TRIBUNAUX — L'Oracle des dames

Tête en forme de poire portée par un cou maigre et coiffée d'un toque à plumes; les yeux, levés, regardant au-dessus de l'épaule de proie; voix sèche et gutturale, accent méridional exagéré; c'est Bernadine Béziat, veuve de Jérôme Mathé, devenue en tous genres, prestresse du passé, du présent et de l'avenir, dispensatrice de grâces, levez, levez, levez, et que, d'ailleurs, va prendre elle-même le soin de sa présentation, car voici exactement la carte par laquelle elle s'annonçait aux bons gens de Paris :

M^{me} BEZIAT
CÉLÈBRE CARTOMANCIENNE
DONNE L'EXPLICATION DES CARTES
marc de café, les signes de la main
au 1^{er} étage
60, RUE DE LA VERRENERIE

Le tirage des cartes était une industrie libre, ce n'est pas pour s'y être livrée que Mme Béziat, prenait place sur le banc de la cour d'assises. Cette femme qui, par profession, plongait si souvent ses regards dans les amours des autres, avait ses amours, elle aussi. L'objet de sa flamme était un commis aux écritures de la ville, Angélot.

Angélot et Bernadine se connaissaient depuis longtemps. Ils avaient vécu sous le même toit jusqu'à ce jour que le bureau où s'était aperçu que son amie vieillissait. Alors, sans crier gare, il l'avait lâchée, comme on dit chez les indépendants pour qui la fin de l'existence à deux n'a pas besoin d'attendre la solution de la question du divorce.

La veuve Mathé essaya de se consoler. Le souvenir d'Angélot la poursuivait partout. Elle lui écrivit. Il lui adressa sans réponse. Le volage avait une autre affection. Bernadine se réfugiât dans la science, feuilletant féverusement un livre dont elle gardait encore la trace de ses exaltations :

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU
ORACLE DES DAMES
ET DES DEMOISELLES
ou le prophète infallible du beau sexe

Ces travaux de son art ne parvenaient pas à distraire Mme Béziat. Le serpent de la jalousie l'avait mordue au cœur. Voilà qu'à son tour la misère commençait ses ravages. Bernadine avait un projet de courage à rien; elle négligeait la clientèle pour s'en-

fonder dans son désespoir. Elle voulait revoir Angélot.

Vers le milieu de janvier dernier, elle crut se souvenir qu'il lui devait 40 fr. Elle les lui réclama. Il garda le silence. Alors, elle l'assigna en justice de paix, vendit un matelas, en employa le produit à l'achat d'un revolver.

Dans la salle où les justiciables attendent, Angélot était assis. Bernadine Béziat s'avance, lève son arme et fait feu. La balle s'enfonça dans le mur, loin du but.

Est-ce maladresse? Est-ce mépris? La veuve Mathé prétend avoir eu l'intention d'effrayer seulement l'infidèle. C'était pour le ramener. Elle avait eu aplomb. L'accusation était qualifiée d'abord tentative d'assassinat. M. le substitut Campenon la réduisit à la qualification de violence.

Le revolver est sur la table des pièces à conviction, parmi des lettres, des jeux de cartes et des volumes dont l'un était comble de la Verrière.

LA CARTOMANCIE COMPLÈTE
OU
L'ART DE TIRER LES CARTES

Donnant la manière infallible de connaître le passé, le présent et l'avenir, tant pour soi-même que pour son autre, d'après les plus célèbres nécromanciens, tels que le GRAND KETILLA

Terminé par les oracles d'une sibylle

Mme Béziat a exprimé, aux débats, tous ses regrets du moyen dont elle avait cru devoir user pour se réconcilier avec Angélot.

Aussi pourquoi, a-t-elle ajouté, l'avait-elle enchaîné de remords, comme elle en avait l'intention, au mar de café et aux taris, pour se retirer à Courbevoie, où elle comptait s'adonner au commerce des légumes ?

Le jury a eu égard à ces observations. Après une plaidoirie de M. Chassaing de Néronde, la cour a condamné Bernadine Mathé à trois années d'emprisonnement.

— CHoses & Autres

Triboulet est toujours bien méchant. Il nous dit aujourd'hui.

L'air, 7 est entré, définitivement entré. Nous lavons vu porter en terre, suivi de toute la démocratie en larmes.

Triboulet, qui suivait le cortège en se faisant des bosses, accompagné de son fidèle Caillette, posa à celui-ci quelques questions de circonstance.

Pourrais-tu me dire, Caillette, combien fait le chiffre 7 multiplié par Jules Ferry ?

— 70, puis-je un zéro placé à droite d'un chiffre décuple ce zéro.

— Tu as raison, toujours raison, s'écria Caillette.

— Et maintenant, reprit Triboulet, dis-moi quel est le ministre auquel nos représentants ont le plus de besogne.

— Le garde des sceaux.

Depuis le rejet de l'article 7, les ministres ne sont plus dans leur attitude habituelle.

— Il n'est que temps pour eux, dit Madier de Montjau, de mettre les pieds dans le plat.

M. Macé, chef de la police de sûreté, est en défaut auprès des radicaux depuis l'affaire Hartmann.

On demandait à M. Grévy, pour qu'il l'indifférence en politique, qu'il n'ait rien, ce qu'il pensait de ce fonctionnaire.

— Moi, dit-il d'un air dégagé, je n'ai mes Mace qu'au billard !

Le nouveau tarif de donnes Nous fait connaître que les années Entreront sans payer de droit.

Je trouve cela fort droit.

Edifiant cette loi, Notre Gouvernement — c'est clair — Se sera dit : « N'ayant pas l'air De redouter la concurrence. »

M. Wilson, Daniel (de son petit nom Taniel), s'agit toujours beaucoup au ministère des finances, où il compte ses journées par ses victimes. Malgré ses amis, ses amis ne peuvent pas au sérieux le jeune d'Indre-et-Loire.

Daniel, disait hier un de ses collègues, c'est un faiseur de Tours.

La commission parlementaire ne se contenta pas du rachat partiel du chemin de fer d'Orléans, elle veut le rachat de tous les chemins de fer.

Voilà un projet qui fera du train, et M. Daniel Wilson, le promoteur de la campagne financière, méritera bientôt le surnom de Daniel Rachet.

La Chambre vient de voter 300,000 francs pour la construction d'un palais destiné à M. Challemeil Lacour, ambassadeur à Berne.

Il comme partout, ce sont encore les contribuables qui sont bernés.

COURS COMMERCIAUX DE PARIS du 20 Mars 5 heures 1/2 soir. — Huile de colza 100 k, net compris, esc. 1/2 0/0. Disponible, 77 75; courant, 77 75; avril, 77 50; 4 de mai, 79 10; 4 derniers 81 25. — Huile de lin 100 k, net compris, Disponible, 70 50; courant, 70 50; avril, 70 50; 4 de mai, 72 50; 4 derniers, 75 71. — Spiritueux, 3/6 stord fin fr. c. f. c. esc. 1 0/0. Disponible, 75 50; courant, 75 50; avril, 75 50; 4 de mai, 77 25; 4 derniers, 65 66; Stock, 975 pipes. Circulation : 160 pipes. — Sucres roux n° 10/13, 59 50; sucre roux n° 7/9, 65 50. — Sucre blanc n° 3, les 100 k, nets, esc. 1/2 0/0. Disponible, 67 50; courant, 67 50; avril, 67 50; 4 de mai, 69 50; 4 derniers, 66 50; raffinés, 145 50 à 146 50. — Farines 8 marques, le sac de 159 k, nets toilo comp. esc. 1/2 0/0. Disponible, 66 50; courant, 66 50; avril, 66 50; mai-juin, 66 50; 4 de mai, 65 75; — Farines supérieures, le sac de 159 k, nets, toilo comp. esc. 1/2 0/0. Disponible, 67 50; courant, 67 50; avril, 67 50; mai-juin, 67